

G02 OPTIQUE (fabrication des éléments ou des appareils optiques B24B, B29D 11/00, C03 ou autres sous-classes appropriées; matériaux en soi, voir les endroits appropriés, p.ex. C03B, C03C)

G02C LUNETTES; LUNETTES DE SOLEIL OU LUNETTES PROTECTRICES DANS LA MESURE OÙ LEURS CARACTÉRISTIQUES SONT LES MÊMES QUE CELLES DES LUNETTES (montures d'essai pour l'examen des yeux A61B 3/04; lunettes d'auto ou lunettes de protection dont les caractéristiques ne sont pas les mêmes que celles des lunettes A61F 9/00)

Note

La présente sous-classe couvre également les verres de contact pour les yeux, les monocles, les pince-nez ou les lorgnettes.

Schéma général

PIÈCES OPTIQUES	7/00	FIXATION DES PIÈCES OPTIQUES AUX
PIÈCES NON OPTIQUES		PIÈCES NON OPTIQUES
Structure de support; accessoires.....	3/00, 5/00; 11/00	Principales; auxiliaires1/00; 9/00
		ASSEMBLAGE, RÉPARATION, NETTOYAGE..... 13/00
1/00 Assemblage de verres avec pontets ou arcades	5/20	. . réglables, p.ex. télescopiques
1/02 . Pontets ou arcades étant fixés aux verres sans emploi de bordures	5/22	. Charnières (liaisons à pivot en général F16C 11/00)
1/04 . Pontets ou arcades étant fixés à une bordure partielle ou en étant partie intégrante, p.ex. bordures en partie souples pour tenir les verres	7/00 Pièces optiques (caractérisées par le matériau dont elles sont faites G02B 1/00)	
1/06 . Pontets ou arcades étant fixés à une bordure rigide entourant complètement les verres ou étant partie intégrante de cette bordure	7/02 . Verres; Systèmes de verres	
1/08 . . la bordure étant fendue transversalement et pourvue de moyens de fixation	7/04 . . Verres de contact pour les yeux (désinfection ou stérilisation des lentilles de contact A61L 12/00)	
3/00 Dispositions particulières pour supporter des assemblages de verres ou des monocles (pièces optiques à cet effet G02C 7/00; par des cannes de promenade A45B 3/00)	7/06 . . bifocaux; multifocaux	
3/02 . Dispositions pour supporter par la coiffure ou un couvre-chef	7/08 . . Verres auxiliaires; Dispositions pour faire varier la distance focale	
3/04 . Dispositions pour supporter au moyen de la main, p.ex. lorgnettes; Dispositions pour supporter par des objets	7/10 . Filtres, p.ex. pour faciliter l'adaptation des yeux à l'obscurité; Lunettes de soleil	
5/00 Structure de pièces non optiques	7/12 . Polariseurs	
5/02 . Pontets; Arcades; Barres intermédiaires (surfaces prenant le nez G02C 5/12)	7/14 . Miroirs; Prismes	
5/04 . . avec des moyens réglables	7/16 . Ecrans ou appareils protecteurs; Obturateurs, p.ex. avec trous d'aiguille, avec fentes	
5/06 . . avec des moyens élastiques	9/00 Fixation de pièces optiques auxiliaires	
5/08 . . repliables	9/02 . par charnières	
5/10 . . Barres intermédiaires ou barres entre le pontet et les branches	9/04 . par ajustage ou agrafage	
5/12 . Patins reposant sur le nez; Surfaces des pontets ou bordures prenant appui sur le nez	11/00 Accessoires non optiques (H05B 3/84 a priorité); Fixation de ceux-ci (G02C 7/16 a priorité; étuis A45C 11/04)	
5/14 . Branches	11/02 . Ornaments, p.ex. interchangeables	
5/16 . . élastiques ou avec des parties élastiques	11/04 . Moyens d'éclairage	
5/18 . . renforcées	11/06 . Appareils pour remédier à la surdité (structure des appareils pour remédier à la surdité H04R 25/00)	
	11/08 . Moyens antibuée, p.ex. ventilation, chauffage; Moyens d'essuyage [5]	
	13/00 Assemblage (production de montures de lunettes à partir de matières plastiques ou de substances à l'état plastique B29D 12/02); Réparation; Nettoyage (désinfection ou stérilisation des lentilles de contact A61L 12/00)	